

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRE(S) :▣ Membres du Conseil d'administration du Barreau du Québec

EXPÉDITRICE : Me Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre et directrice du Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques

DATE : 31 mai 2019

OBJET :▣ Vigie sur les dossiers stratégiques, positionnement et leadership

Chers membres du Conseil d'administration,

Vous trouverez ci-joint une fiche détaillée pour chaque projet de loi, règlement ou consultation pour lesquels le Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques a considéré l'intervention du Barreau du Québec pertinente ainsi qu'un tableau recensant les dossiers qui ont fait l'objet d'une étude, mais pour lesquels nous avons jugé qu'il n'était pas nécessaire de se prononcer.

Les propositions d'interventions législatives seront discutées à la prochaine séance du Conseil d'administration.

Je vous prie de recevoir, chers membres du Conseil d'administration, mes salutations distinguées.



Me Sylvie Champagne
Secrétaire de l'Ordre et directrice du
Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques

Loi concernant le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec - Projet de loi 26

ENJEUX

Ce projet de loi vise à permettre la réalisation, par la Ville de Québec, du projet de transport collectif annoncé publiquement par celle-ci comme le « Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec », lequel inclut un tramway.

Ce faisant, on y prévoit des règles spéciales en matière d'expropriation. En effet, l'indemnité provisionnelle sera décidée unilatéralement par la Ville de Québec, ce qui peut engendrer une précarité financière mettant en péril la santé financière d'une personne, laquelle devra attendre un jugement final avant de pouvoir toucher l'indemnité à laquelle elle peut avoir droit.

En outre, l'appropriation de servitudes souterraines sans indemnité crée un précédent inédit qui semble aller à l'encontre des règles prévues au Code civil du Québec et nous semble disproportionné par rapport au but recherché.

DERNIÈRE RÉFORME

Le projet de loi est similaire à celui présenté en 2017 concernant le Réseau électrique métropolitain (REM), qui prévoyait également des règles particulières entourant l'expropriation.

CITOYENS CIBLÉS

Tous les citoyens de la Ville de Québec, principalement ceux qui pourront être expropriés ou qui seront voisins du nouveau réseau de transport (notamment souterrain).

Annonce(s) du ministère concerné

Ce projet de loi fait suite aux annonces visant à mettre en place un nouveau système de transport collectif dans la Ville de Québec. Il en règle les questions juridiques et administratives.

Demande(s) du Barreau du Québec

Le Barreau du Québec est intervenu lors de l'adoption du projet de loi 137 en 2017 concernant le REM, en produisant une lettre de commentaires concernant l'expropriation et le domaine municipal.

Les commentaires du Barreau ont fait l'objet de nombreuses discussions lors de l'étude détaillée du projet de loi. Nous avons également obtenu certaines modifications au projet de loi concernant le droit municipal.

Comités impliqués	Critères d'intervention	Forme projetée d'intervention
	<ul style="list-style-type: none"> > Absence ou l'insuffisance de consultation avant l'adoption d'une loi ou d'un règlement > Atteinte au principe d'équité procédurale > Incohérence d'une législation par rapport à un régime juridique général > Rôle sociétal du BQ (P.S. 5.2) 	<ul style="list-style-type: none"> > Lettre

Échéance	CA juillet 2019
----------	-----------------

BÉNÉFICES POUR LE CITOYEN
 Une meilleure prévisibilité des règles, ainsi qu'une prise de décision équitable et transparente.

DOCUMENTS LIÉS

Lettre de 2017 concernant le projet de loi 137 (REM)
 Texte du projet de loi 26

[Hyperlien](#)
[Hyperlien](#)

Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse - Autre dossier

ENJEUX

Le Premier Ministre du Québec annonce la mise sur pied de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

Il a, en outre, annoncé que Mme Régine Laurent présidera la Commission et qu'elle sera appuyée par deux vice-présidents, soit MM. André Lebon et Michel Rivard. La Commission sera également composée de neuf commissaires, soit cinq experts et un représentant de chacun des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale. Les experts n'ont pas encore été nommés.

La mise sur pied de la Commission vise à entamer une grande réflexion portant non seulement sur les services de protection de la jeunesse au Québec, mais également sur la loi qui l'encadre, le rôle des tribunaux, les services sociaux et les services offerts par les partenaires des différents milieux.

Le mandat de la Commission consiste à réaliser une analyse globale des dispositifs de protection de la jeunesse, dans les différents réseaux d'intervention concernés, de manière à identifier les enjeux et les obstacles et à formuler des recommandations sur les améliorations à apporter. Dans l'exécution de son mandat, la Commission sera totalement indépendante du gouvernement. Il est prévu que ses travaux s'échelonnent sur une période de dix-huit mois.

Par ailleurs, compte tenu de la surreprésentation des enfants issus des Premières Nations dans le système de la protection de la jeunesse, il sera primordial d'aborder le fonctionnement du système de protection de la jeunesse du Québec et sa relation avec les Premières Nations, et de revoir les interventions dans le but de mieux répondre à l'intérêt des enfants des Premières Nations»

DERNIÈRE RÉFORME

N/A

CIToyENS CIBLÉS

Tous

Annonce(s) du ministère concerné

Demande(s) du Barreau du Québec

Par le biais d'une lettre adressée à la présidente et aux vice présidents de la Commission:

Le Barreau offre son entière collaboration et est disponible pour offrir les noms d'avocats qui pourraient agir à titre d'experts lors de la Commission.

Le Barreau invite également à prendre en considération la réalité autochtone dans le cadre des travaux de la Commission.

Comités impliqués	Critères d'intervention	Forme projetée d'intervention
	<ul style="list-style-type: none">> Connaissance justice population (P.S. 6.1)> Rôle sociétal du BQ (P.S. 5.2)> Satisfaction public & membres (P.S. 4.1)	<ul style="list-style-type: none">> Lettre
Échéance		

BÉNÉFICES POUR LE CITOYEN

DOCUMENTS LIÉS

Commission spéciale sur les droits des enfants et protection de la jeunesse

[Hyperlien](#)



TABLEAU DE SUIVI DE CONSULTATIONS

31 mai 2019

16:36:07

Pour la période du 15 mai 2019 au 31 mai 2019

Fédéral	Évalué par	Motif de non intervention
Loi constituant le poste de commissaire à la santé des enfants du Canada - Projet de loi C-451	Ana Victoria Aguerre Hyperlien	Projet de loi privé
Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (don en monnaie virtuelle) - Projet de loi C-452	Nicolas Le Grand Alary Hyperlien	Ce projet de loi propose de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de permettre les dons à des fins charitables en monnaie virtuelle. Il s'agit d'un projet de loi technique provenant de l'opposition et nous n'avons donc pas à intervenir.
Loi modifiant la Loi canadienne sur la santé - Projet de loi C-450	Nicolas Le Grand Alary Hyperlien	Le projet de loi modifie la Loi canadienne sur la santé afin d'ajouter que les provinces qui veulent obtenir la totalité des sommes dues par le fédéral doivent offrir leurs services de santé en temps opportun. Ce projet de loi soulève des enjeux financiers et politiques (péréquation) importants. Il n'y a pas lieu d'intervenir.
Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté - Projet de loi C-99	Fanie Pelletier Réa Hawi Hyperlien Hyperlien	Ce projet de loi modifie la Loi sur la citoyenneté afin d'inclure une promesse solennelle de respecter les droits — ancestraux ou issus de traités — des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans le serment de citoyenneté et l'affirmation solennelle. Nous n'avons pas de commentaires particuliers à formuler.

Provincial	Évalué par	Motif de non intervention
------------	------------	---------------------------

<p>Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec - Projet de loi 393</p>	<p>Nicolas Le Grand Alary</p> <p>Hyperlien</p>	<p>Ce projet de loi propose un mécanisme par lequel le Québec participerait à la sélection des juges de la Cour suprême du Canada issus du Québec.</p> <p>Le projet de loi a été présenté par une députée indépendante et soulève des enjeux constitutionnels et politiques. Compte tenu de ces éléments, nous n'avons pas de commentaires à formuler.</p>
<p>Règlement modifiant le Règlement d'application de la loi sur l'assurance automobile - Règlement</p>	<p>Nicolas Le Grand Alary</p> <p>Hyperlien</p>	<p>Ce projet de règlement modifie la classification de certains véhicules en matière d'assurance automobile. Il s'agit d'un projet de règlement technique et il n'est pas nécessaire d'intervenir.</p>
<p>Règlement modifiant le Règlement sur l'aide juridique - Règlement</p>	<p>Nicolas Le Grand Alary</p> <p>Hyperlien</p>	<p>Ce projet de règlement vise à modifier les règles sur la détermination des revenus aux fins de l'admissibilité financière à l'aide juridique afin de déduire des revenus d'un parent ou d'un enfant, le montant des pensions alimentaires reçues au bénéfice d'un enfant, jusqu'à concurrence de 4 200 \$ par année, par enfant.</p> <p>Nous appuyons cette mesure et n'avons pas d'autres commentaires à formuler.</p>
<p>Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière - Projet de loi 391</p>	<p>Nicolas Le Grand Alary</p> <p>Hyperlien</p>	<p>Le projet de loi propose de modifier la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté du Québec dans ce champ de compétence.</p> <p>Le projet de loi a été présenté par un député de l'opposition et soulève des enjeux constitutionnels et politiques. Compte tenu de ces éléments, nous n'avons pas de commentaires à formuler.</p>
<p>Consultation générale et auditions publiques sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois - Consultation</p>	<p>Nicolas Le Grand Alary</p> <p>Hyperlien</p>	<p>Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles a adopté un mandat d'initiative sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement.</p> <p>Nous recommandons de ne pas intervenir à ce stade-ci.</p>